

EXTRAIT
REGISTRE
DES
DECISIONS

N° 85-2022

**DECISION DU MAIRE
DEVIS ANIMATION POUR LE MARCHÉ DE NOËL
AVEC L'ASSOCIATION A CAPELLA**

Le Maire de la Commune de Pierrefeu-du-Var,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2122-22,

VU la délibération du conseil municipal n° 250520-05 en date du 25 mai 2020, modifiée par la délibération n° 240920-05 du 24 septembre 2020 par lesquelles le conseil municipal a délégué à son maire et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard des matières énumérées à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales précité, et notamment l'alinéa 4,

VU la proposition de l'association A CAPELLA pour proposer l'animation et la sonorisation lors du marché de Noël prévu le 11/12/2022.

CONSIDERANT que cette proposition est intéressante pour la commune,

DECIDE

ARTICLE 1 : Un devis sera signé entre la Commune de Pierrefeu du Var, représentée par son Maire, Patrick MARTINELLI et l'association « A CAPELLA », sise, 784 rue de la Libération – 83 390 Puget-Ville, représentée par Madame Erika CARRERE, Présidente, afin d'assurer l'animation et la sonorisation lors du marché de Noël prévu le 11/12/2022.

ARTICLE 2 : Monsieur le Maire est autorisé à signer le devis dont le montant de la dépense à engager s'élève à la somme 1500,00 € TTC.

ARTICLE 3 : Il sera rendu compte de la présente décision lors la prochaine réunion du Conseil Municipal. La présente décision sera publiée sur le site internet de la ville.

ARTICLE 4 : Le Directeur Général des Services de la Ville et le Trésorier Municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Pierrefeu-du-Var, le 25/10/2022

*Certifié exécutoire par délégation du Maire
Le Directeur Général des Services
Compte tenu de la Réception
En Préfecture le
Et affiché le*

Le Maire,
Patrick MARTINELLI





DEVIS

Puget Ville, le 19/10/2022.

Objet : « Animation Marché de Noël »
avec Anne CARRERE, Chant/Animation

Date(s) et Lieu: 11 Décembre 2022
Pierrefeu-du-var

Contenu de la prestation:

Animation du Marché de Noël sur la Place Gambetta de 10h à 18h (à préciser selon le planning de la journée).

Animation des exposants en musique.

L'animatrice/chanteuse costumée sur le thème de Noël ou Disney se déplace dans le marché en appelant la foule à venir découvrir, goûter, et acheter les produits proposés par nos exposants dans une ambiance festive avec quelques intermèdes musicaux chanté !

Une crazy boom d'1h peut-être proposé avant ou après spectacle dans l'après-midi animé par notre animatrice incluant 30 minutes de crazy scene(chorégraphie que les enfants suivent).

Elle sera présente pour la coordination et annonces de chaque moment clé de la journée

Jeux, Maquillage, spectacle, et installera un point sonorisé pour aider à l'arrivée du père-Noël et aux photos.

Elle sera secondé par son lutin pour guider petits et grands dans cette journée féérique.

Equipe :

2 Artistes/Techniciens.

Matériel nécessaire:

La prestation inclus la sonorisation

Il faudra prévoir un branchement électrique sur la place Gambetta ainsi qu'une table.

Prévoir à l'avance si nous devons nous occuper d'une régie de spectacle.

Coût d'une prestation TTC : 1500€ (Mille cinq cent euros TTC)

Les frais de déplacements sont inclus dans le tarif.

A Cappella est une association loi 1901, non assujettie à la TVA.

Fait pour valoir ce que de droit

Pour A Cappella
La présidente, **Erika CARRERE**

A CAPPELLA

784 rue de la libération - 83 390 Puget-Ville
Siret : 450 019 807 00012 / APE : 9499Z / Licence spectacle : 2-1021284
prod.acappella@gmail.com / 06.21.13.76.42

Le Maire,
Patrick MARTINELLI



Bm pour accord